



La Salle de Vihiers

Le 22 décembre 2017

Madame la députée,

Nous, directeurs d'établissements pour personnes âgées, regroupés au sein de la FNADEPA (Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Établissements et services pour Personnes Agées) des Pays de la Loire, vous alertons de nos difficultés croissantes à maintenir une qualité de vie digne aux personnes âgées dépendantes que nous accompagnons au quotidien.

La politique de maintien à domicile, soutenue par la FNADEPA, impacte le fonctionnement des EHPAD. L'accueil des personnes âgées s'effectue de plus en plus tard. Leur degré de dépendance augmente d'autant, avec des besoins accrus en accompagnement : plus de soins de nursing, de soins infirmiers, de temps d'écoute, d'aide à la prise des repas, de temps pour l'aide au maintien de l'autonomie...

Pour autant, nos moyens n'évoluent pas. Pire, le contexte budgétaire est de plus en plus contraint, et une insuffisance en personnels est désormais prégnante sur l'ensemble des établissements et services des Pays de la Loire.

Malgré leur dévouement, nos équipes ne peuvent plus réaliser sereinement leur mission d'accompagnement.

Les mesures de prévention des risques professionnels ne suffisent pas : les conditions de travail se dégradent, une fatigue chronique, un épuisement chargé de découragement du personnel s'installe. Le taux d'absentéisme atteint des niveaux inégalés. Il est en moyenne de 10%. Les accidents du travail en EHPAD seraient aujourd'hui 2 fois supérieurs à la moyenne nationale, et supérieurs à ceux du secteur du BTP.¹

Un changement d'état d'esprit s'opère. Le *turn over* des équipes est constant. Il génère des désorganisations permanentes avec, au final, une double insatisfaction : celle des résidents, très sensibles aux changements, et celle des personnels, chargés de frustration, au regard des missions qui leur sont confiées.

En outre, alors que les gouvernements ont fondé de grands espoirs sur la « Silver économie » et son marché de l'emploi, nous faisons face à de graves difficultés de recrutement. Trouver une infirmière ou une aide-soignante relève de la haute voltige en période de vacances. Le recrutement d'agents remplaçants, faisant fonction, peut alors s'imposer, avec le risque d'une dégradation de la qualité et de la sécurité des soins, malgré la bonne volonté de ces personnels.¹ *Rapport IBORRA Mission flash du 13 septembre 2017*

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, 3 lieux de vie

Résidence « Rose Giet »

2 rue Rose Giet La Salle de Vihiers
49310 – CHEMILLE EN ANJOU
Tel : 02.41.49.12.45/Fax :02.41.49.12.42

Résidence « Regina Mundi »

1 rue Rose Giet La Salle de Vihiers
49310 – CHEMILLE EN ANJOU
Tel : 02.41.49.03.30/Fax :02.41.49.03.39

Résidence « L'Angevinière »

9 rue de l'Angevinière La Jumellière
49120 – CHEMILLE EN ANJOU
Tel : 02.41.64.33.25/Fax : 02.41.64.37.26

L'image et l'attractivité du secteur sont mises à mal par le manque de moyens qui porte aussi bien sur les ratios de professionnels qualifiés que sur leurs rémunérations. Une situation qui dépasse notre région, et a été pointée du doigt au niveau national dans le rapport de la « mission flash Ehpad », présenté par Madame la députée Monique Iborra en septembre dernier.

Au-delà de ces difficultés, nos établissements et services doivent également jongler avec des financements revus à la baisse, une inflation normative et sécuritaire...

Que dire enfin du coût du secteur des personnes âgées, pris en charge avant tout par elles-mêmes ou leurs proches, et ce de manière croissante ? Le principe républicain de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire n'existe plus !

Nous sommes arrivés à un tournant où toutes les formes d'ingéniosité pour optimiser les moyens disponibles ont été inventées et mises en œuvre. Force est de constater qu'aujourd'hui :

- Alors que le personnel doit aller toujours plus vite... **la personne âgée attend.**
☞ Nous demandons une augmentation conséquente des personnels qualifiés.
- Alors que les établissements croulent sous une avalanche d'enquêtes, de normes, d'injonctions paradoxales et de protocoles, **la personne âgée attend.**
☞ Nous réclamons une simplification.
- Alors que les politiques menées sanctionnent la bonne gestion et ne valorisent pas la prévention et les actes de bienveillance... **La personne âgée attend encore.**
☞ Nous appelons à une reconnaissance des actions de prévention par une revalorisation des budgets.
- Alors que les EHPAD sont trop souvent devenus des lieux de replis, des relais à des situations problématiques qui ne trouvent pas de réponses ailleurs... **La personne âgée attend toujours.**
☞ Nous réitérons les propositions exprimées par la FNADEPA des Pays de la Loire dans le cadre du PRS, pour la mise en œuvre de solutions innovantes, adaptées et pérennes.

Puisse ce cri d'alarme retentir à tous les niveaux et dans toutes les sphères où une réponse peut être apportée. Nous vous demandons de vous emparer de ce sujet et de le porter au plus haut niveau de l'État.

C'est de la place même des personnes âgées dans notre société dont il est question, leurs familles et bien au-delà de l'ensemble des citoyens qui, demain, seront à leur tour âgés.

Au-delà des discours politiques rassurants et bienveillants, nous comptons sur votre action pour qu'enfin les personnes âgées soient prises en considération.

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, 3 lieux de vie

Résidence « Rose Giet »

2 rue Rose Giet La Salle de Vihiers
49310 – CHEMILLE EN ANJOU
Tel : 02.41.49.12.45/Fax :02.41.49.12.42

Résidence « Regina Mundi »

1 rue Rose Giet La Salle de Vihiers
49310 – CHEMILLE EN ANJOU
Tel : 02.41.49.03.30/Fax :02.41.49.03.39

Résidence « L'Angevinière »

9 rue de l'Angevinière La Jumellière
49120 – CHEMILLE EN ANJOU
Tel : 02.41.64.33.25/Fax : 02.41.64.37.26

Vous remerciant du soin que vous porterez à notre interpellation, nous vous prions de croire, Madame la députée, en l'assurance de toute notre considération.

Le Directeur



Guy CHARRIER

Pour votre information, cette lettre a été envoyée simultanément à l'ensemble des parlementaires, élus régionaux, départementaux, et locaux, aux directeurs d'administration de la région Pays de la Loire, aux personnels de nos établissements, aux résidents et leurs familles. En parallèle, un communiqué de presse va être diffusé dans tous les médias de la région pour les informer de la démarche que nous faisons auprès de vous.

Destinataires

Président de la République
Ministre de la Santé
Président de l'Assemblée nationale
Président du Sénat
Tous les Députés du département
Directeur ARS Pays-de-la-Loire
Président du Conseil Départemental de Maine-et-Loire
Tous les Conseillers départementaux de Maine-et-Loire
Madame Iborra, députée, rapporteur de la mission parlementaire Flash EHPAD
Préfète de la région Pays de la Loire
Préfet de Maine-et-Loire
Président du Conseil régional et Conseillers régionaux
Maires
Directeurs des Délégations territoriales de l'ARS
DIRECCTE et Unités territoriales de la DIRECCTE
Médecin du travail

Copie :

Conseil d'administration de l'établissement (à chaque administrateur)
C.V.S.
Résidents et familles
Représentants du personnel et salariés

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, 3 lieux de vie

Résidence « Rose Giet »

2 rue Rose Giet La Salle de Vihiers
49310 – CHEMILLE EN ANJOU
Tel : 02.41.49.12.45/Fax :02.41.49.12.42

Résidence « Regina Mundi »

1 rue Rose Giet La Salle de Vihiers
49310 – CHEMILLE EN ANJOU
Tel : 02.41.49.03.30/Fax :02.41.49.03.39

Résidence « L'Angevinière »

9 rue de l'Angevinière La Jumellière
49120 – CHEMILLE EN ANJOU
Tel : 02.41.64.33.25/Fax : 02.41.64.37.26